Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le 10 JUIN 2025
ID : 076-217602556-20250605-2025130DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N° 2025/130/DEC/4.2

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,
- l'Article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat avec M Louis PINEAUD – 15, rue de Lamauve – 76000 ROUEN – En qualité d'artiste musicien pour un concert avec le groupe de jazz « **Django's Whispers** » qui aura lieu le samedi 7 juin 2025 à 12h00 dans le cadre du rdv aux jardins.

DECIDE :

Article 1er - Il est passé un contrat avec M Louis PINEAUD – 15, rue de Lamauve – 76000 ROUEN – En qualité d'artiste musicien pour un concert avec le groupe de jazz « **Django's Whispers** » qui aura lieu le samedi 7 juin 2025 à 12h00 dans le cadre du rdv aux jardins.

Article 2 – Le montant du salaire **net sera de 100 euros,** réglée via le GUSO.
L'employeur cotisera aux différents organismes sociaux de la profession.

La commune prendra également en charge :
- Les droits d'auteur SACEM
- Le catering

Article 3 : Monsieur le Trésorier, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le cinq juin deux mille vingt-cinq.

Le Maire de la Ville d'EU,
Michel BARBIER

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr